Le nouveau président du Conseil pontifical pour la famille a demandé la reconnaissance d'instruments juridiques pour protéger les couples homosexuels. Une ouverture inattendue de la part de l'Église catholique.

Non au mariage homosexuel, mais oui en revanche à la reconnaissance des droits des gays et des lesbiennes. C'est ce que vient de déclarer l'archevêque Vincenzo Paglia. Les propos du nouveau président du Conseil pontifical pour la famille marquent une ouverture inattendue au sein de l'Église catholique, même si ce prélat a souligné que le mariage est et reste l'union entre un homme et une femme.

La question du mariage homosexuel fait actuellement l'objet de débats très vifs à l'Assemblée nationale française. Ici la ministre de la Justice Christiane Taubira

Empêcher les discriminations

Il faut peut-être voir dans cette ouverture une tentative de défense de la part de l'Église après l'approbation en France du projet de loi sur le mariage homosexuel. Une Église myope, intolérante et rétrograde selon les partisans de ce type d'unions. Des accusations que Mgr Paglia a voulu balayer dans son discours en reconnaissant la multiplicité des unions de faits au niveau des couples gays et lesbiens.

D'où la nécessité, à son avis, de trouver des solutions de droit privés et d'aménager des perspectives patrimoniales afin d'empêcher que les injustices et la discrimination frappent les plus faibles. Une discrimination, a ajouté l'archevêque italien, présente dans certains pays notamment au Moyen-Orient et en Afrique, où l'homosexualité est considérée comme un délit passible de la peine de mort.

L'Église toujours en retard sur la société ?

Du côté de la communauté homosexuelle italienne, on a réagi de façon mitigée. La partie la

plus modérée a saluée la proposition du ministre de la Famille du Vatican qui devrait à son avis permettre finalement à la classe politique proche des catholiques d'avoir les mains plus libres.

Une autre partie, plus minoritaire, déclare en revanche que l'Église continue à refuser le mariage homosexuel, alors que l'opinion publique est de plus en plus favorable à la reconnaissance légale des unions civiles entre personnes de même sexe.